

SAINT JOSEPH

Saint Joseph, sans l'ombre d'un doute

Joseph se montra-t-il juste lorsqu'il voulut renvoyer la Sainte Vierge ?

Publié le 18 mars 2021 · Abbé Benoît Espinasse · 5 min de lecture



Durant toute cette année 2021, nous sommes invités à prier spécialement l'époux de la Vierge Marie, le père putatif de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette année marque en effet les 150 ans de la proclamation par le pape Pie IX de Saint Joseph comme Patron de l'Église universelle.

La sainteté éminente de saint Joseph se manifeste tout de suite lorsque son nom apparaît dans l'Évangile de saint Matthieu. La situation est délicate : Marie est enceinte avant qu'ils n'aient habité ensemble. Joseph se résout à la renvoyer secrètement pour ne pas la diffamer. Cette résolution semble cependant ne pas le satisfaire puisqu'il continue à s'entretenir de cette pensée, comme quelqu'un dont la décision n'est pas encore ferme. C'est un ange qui vient le tirer de sa perplexité :

« Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ton Épouse ; car ce qui est

né en Elle vient du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, et tu Lui donneras le nom de Jésus ; car Il sauvera Son peuple de ses péchés ».

Quelle vertu faut-il admirer ici dans l'attitude de saint Joseph ? Pour répondre, il faut comprendre pourquoi il est saisi de crainte.

Saint Joseph ignorait-il l'intervention divine en Marie, et dès lors la soupçonnait-il de quelque faute ? Ou du moins, sans faute de sa part mais soumise à une violence, pensait-il qu'elle avait perdu sa virginité ? En ce cas, dans sa décision de renvoyer en secret la Mère du Sauveur, il faudrait admirer en lui la victoire de l'esprit de douceur sur la jalousie. Douceur que Jésus commençait à répandre dans le monde contre la jalousie qui est « dure comme l'enfer »^[1], et qui conduit à des excès souvent extrêmes^[2].

Une telle interprétation fait cependant planer une ombre sur la justice de saint Joseph, et laisse des questions sans réponse. Car s'il avait cru Marie coupable, il n'aurait pas alors été un juste observateur de la Loi de Dieu, en voulant la soustraire au jugement prévu par le Deutéronome ; s'il l'avait cru violentée, alors rien dans la Loi ne l'obligeait à la répudier et c'eût été à son égard le contraire de la justice, de la bonté, de la renvoyer, même en secret.

Mais alors, que craignait-il ? Saint Bernard nous donne une lumineuse explication^[3]. Loin d'ignorer l'intervention divine en celle dont il connaît la vertu parfaite, il la reconnaît et se juge indigne de continuer à côtoyer celle qui était si singulièrement favorisée de Dieu. Lui, Joseph, vivre auprès de deux êtres si saints ? Non, il ressent trop sa petitesse auprès de ces deux grandeurs incomparables. Sa réaction est celle de l'humilité profonde et de la crainte révérencielle devant la grandeur de Dieu et de ses mystères dont on trouvera par la suite d'autres exemples dans l'Évangile :

« Joseph voulut la renvoyer pour la même raison qui faisait dire à Pierre : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, car je suis un pécheur » (Lc 5, 8) ; et au centurion : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit » (Mt 8, 8) ».

Saint Bernard, 2^e Sermon sur le Missus est

Pourquoi agir en secret ? Parce qu'il se doute bien qu'ils sont peu nombreux ceux qui, comme sainte Élisabeth^[4], sauront reconnaître en Marie l'œuvre de Dieu. Plus tard, les mêmes hommes qui auront eu les preuves de son enseignement sublime et de ses miracles éclatants n'hésiteront pas à crucifier Jésus. Qu'en aurait-il été alors à ce moment où le Christ muet dans le sein de sa mère ne pouvait témoigner ? Les contemporains de Joseph auraient probablement lapidé la Vierge sans autre forme de procès.

Quel est alors le message de l'ange ? Non pas d'apprendre à saint Joseph ce qu'il savait déjà (l'intervention divine en Marie), mais de lui confirmer la mission que par humilité il ne voulait pas déduire lui-même des liens qui l'unissaient à la Mère de Dieu : c'est lui le chef de la Sainte Famille. Qu'il se soumette à cet ordre naturel voulu par Dieu pour la société familiale dont la Sainte Famille doit être le modèle ! Et l'ange de signifier à saint Joseph que conformément à la Loi, c'est bien lui qui donnera à l'Enfant-Dieu son nom, rôle relevant de l'autorité paternelle.

Obéissant à la volonté divine bien qu'elle soit contraire à son premier sentiment, saint Joseph s'exécute : « Il prit chez lui son épouse ».

Admirons-là en saint Joseph l'humilité et l'obéissance, la soumission à l'ordre juste voulu par Dieu pour la société familiale, que le pape Pie XII donnera en exemple aux pères de familles :

Suivez l'exemple de saint Joseph. Il contemplait devant lui la très sainte Vierge, meilleure, plus sainte et plus élevée que lui ; un souverain respect lui faisait vénérer en elle la Reine des anges et des hommes, la Mère de son Dieu ; et pourtant il restait à son poste de chef de famille et ne négligeait aucune des obligations que lui imposait ce titre.

Pie XII, Discours aux jeunes époux, 10 septembre 1941

En ces temps où la famille est tellement attaquée, et où le rôle du père est tout particulièrement remis en cause, voilà une bonne raison de vous confier à la protection du chef de la Sainte Famille !

Notes de bas de page

1. Cant. 8, 6
2. d'après Bossuet, *Elévations à Dieu sur tous les mystères*, 16^e semaine, 1^{re} élévation
3. 2^e Sermon sur le *Missus est*
4. « Élisabeth ne put soutenir sa sainte présence sans être saisie de crainte et de respect.
« D'où m'est-il donné, s'écria-t-elle, que la mère de mon Seigneur vienne à moi » (Lc 1, 43) ?.

Source : laportelatine.org/spiritualite/saint-joseph/saint-joseph-sans-lombre-dun-doute

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France